



COMPTE-RENDU

Réunion publique du mardi 8 avril 2025

Pour les secteurs Tougin, Vertes Campagnes et Méribel, en salle Béjart (école des Vertes Campagnes - Gex, 01170)

Début de la réunion : 20h00

- Projection d'une vidéo retraçant les aménagements principaux survenus en ville, y compris dans les secteurs concernés, ainsi que les projets à venir.
- Séance de questions/réponses avec M. le Maire Patrice DUNAND et ses adjoints.

Quel sera l'emplacement du futur lycée public de Gex ?

Le futur lycée public se situera sur la grande parcelle juste en face de l'école de Parozet, en direction de Vesancy. Le projet a pris plusieurs années de retard en raison de la pandémie de COVID-19 et d'une multitude d'études environnementales à réaliser. Les travaux devraient débuter en 2026 pour une ouverture partielle à la rentrée 2029. A terme ce lycée accueillera 1800 élèves sur les filières générale, technologique et post baccalauréat. D'une surface utile de 48.000 m², la Région veut faire de ce lycée un modèle sur le plan environnemental. Coût pour la Région Auvergne Rhône-Alpes de plus de 60 millions d'euros.

Quels sont les équipements, notamment sportifs, qui accompagneront l'implantation du lycée ?

La Ville travaille d'abord sur toutes les mobilités, avec notamment le projet de création d'un barreau routier entre le centre de secours et la route de Vesancy, pour éviter la congestion des rues de Bonnarche et Charpak.

En concertation avec la Région et l'autorité académique, la Ville affine actuellement le besoin en installations sportives qui se traduira vraisemblablement par un équipement de type gymnase et une piste d'athlétisme. Ces installations seront mutualisées avec les clubs sportifs pour répondre à leurs besoins croissants. Il est rappelé que toute cette zone « Péroset-Econtours » était à l'époque destinée à des logements (potentiel de 3000 nouveaux logements) et que la Ville a fait le choix via le nouveau PLUIH de la déclasser à la fois en équipements publics (lycée et équipement connexes) et en zone agricole (Econtours). Coût prévisionnel pour la Ville des équipements connexes au lycée : 15 millions d'euros.

Signalement d'arbres abattus à Tougin par un propriétaire privé.

La Ville déplore ces coupes privées et a procédé aux vérifications réglementaires. Sur le plan de l'urbanisme, ces arbres n'étant pas classés, le propriétaire est dans son droit. Les services de l'Etat, via l'Office Français de la Biodiversité, ont par ailleurs confirmé que ce propriétaire n'avait commis aucune

infraction environnementale. Ces coupes sont certes navrantes mais non répréhensibles légalement. La municipalité restera vigilante quant à de potentiels aménagements futurs.

Avez-vous du nouveau sur les consignes MONDIAL RELAY de l'impasse des Geais ?

La mairie a manifesté son opposition et écrit à SOLLAR pour lui demander de revenir sur ce projet d'implantation qui apparaissait inadapté du fait des caractéristiques de cette voie de lotissement. La Ville ne peut intervenir légalement car la surface de ces consignes est inférieure au seuil de dépôt d'une demande d'urbanisme. SOLLAR ne semblait pas vouloir faire machine arrière.

Y aura-t-il une place handicapée devant la maison de santé pluriprofessionnelle ?

Oui, dès que les travaux d'aménagement de la rue des Acacias seront terminés. D'autres places PMR sont également prévues dans cette rue le long du Patio.

Comment fonctionnera à terme la rue des Lapidaires avec la rue Léone de Joinville ?

Une connexion entre les deux rues est prévue, dès finalisation de la rétrocession à la Ville des espaces publics du programme Terres d'Harmonie. La rue des Lapidaires sera à double sens, avec d'éventuels aménagements pour faire ralentir, sans gêner les tracteurs et camions forestiers.

Pourquoi les LUGE ne desservent-elles pas le quartier de Méribel ?

Des questions touchant à la sécurité ne permettent pas cette desserte actuellement (gabarit de voie, sécurisation des arrêts et du cheminement piétonnier...). Néanmoins la question de cette desserte se posera à nouveau en fonction du développement du quartier et des coûts induits ; en effet, ce service est très déficitaire (déficit annuel d'exploitation de 200.000€ à la charge du budget communal).

Quelles actions pour faire baisser le trafic automobile et les incivilités routières ?

Le trafic routier ne baissera pas au vu du dynamisme démographique du Pays de Gex, malgré les efforts pour développer les transports en commun, le covoiturage, les modes de déplacements doux etc. Contre les incivilités routières il est rappelé les actions de la gendarmerie, de la police municipale, le recours à la vidéoprotection pour sanctionner les infractions les plus graves.

Demande d'information sur la mise en place de parkings-relais.

La Ville est sur le point de céder à Pays de Gex Agglo 40 places de parking fléchées P+R au sein du parking du Jura. Ce P+R situé à Gex sera prochainement en fonctionnement et le premier à l'être dans le cadre du schéma de développement des P+R porté par la Communauté d'agglomération du Pays de Gex, les plus gros de 500 à 600 places devant s'implanter en limite de frontière (Ferney-Voltaire et Saint-Genis-Pouilly).

Quelle stratégie pour attirer des nouveaux médecins à la Maison de santé ?

La Ville a financé des campagnes de communication onéreuses pour attirer des nouveaux médecins, pour l'instant sans succès. Les freins sont bien identifiés : pénurie quasi généralisée de médecins en France, coût du logement dans le Pays de Gex, évolution des attentes des praticiens pour un meilleur équilibre vie professionnelle / vie personnelle. La Ville travaille sur ces leviers pour augmenter son attractivité médicale. D'autres partenaires comme le Conseil départemental ont voté des mesures financièrement incitatives pour attirer des médecins dans l'Ain. Il est rappelé les efforts de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex avec la mise en place du CESIM qui a reçu 50.000 Gessiens depuis 2021.

Quelle réhabilitation envisagée pour le parking des Contamines ?

Il est rappelé que ce site n'a jamais eu de vocation de parking mais qu'il a été utilisé comme tel provisoirement pour compenser les difficultés de stationnement liées à la phase chantier du projet Cœur de Ville. Ce site constitue une réserve foncière pour un futur équipement scolaire ou associatif dont la Ville aura prochainement besoin. En attendant la concrétisation de cette destination, ce tènement devrait accueillir des aménagements d'agrément pour les habitants du quartier.

Quels nouveaux aménagements pour favoriser les mobilités douces ? Il est dommage que l'axe Gex / Saint-Genis ait été oublié alors que le tracé de l'ancienne voie ferrée apparaît comme une solution intéressante.

Chaque commune est responsable de l'aménagement de la voie SNCF en voie verte, ce qui explique les ruptures de continuité selon les communes. Le schéma directeur cyclable vise à inciter les communes retardataires à faire le nécessaire car sur cette section, les autres solutions sont difficiles à trouver.

Quels seront les commerces présents sur la nouvelle place du Jura ?

La Ville s'efforce de respecter le plan de merchandising issu de la concertation avec la population mais celui-ci remonte à une dizaine d'années et doit s'adapter à la conjoncture commerciale d'aujourd'hui. Par exemple le vestimentaire devient très difficile à exploiter. Parmi les installations confirmées : caviste, bureau de poste, cinéma et concept store danois ; parmi les installations en bonne voie : magasin bio. La fin prochaine des travaux sur la Place du Jura devrait stimuler son attractivité commerciale et attirer de nouveaux porteurs de projets.

Quand auront lieu les travaux de réaménagement du centre commercial des Vertes Campagnes ?

Ces travaux sont annoncés depuis plusieurs années par le groupe PROVENCIA, la galerie commerciale étant entièrement privée.

Le chemin de Ronde existe-t-il toujours ?

Un rdv aura lieu sur place pour vérifier les plaques.

Quelle est la date de programmation des travaux de rénovation du bâtiment de la MJC ? On entend parler de 2029.

Il s'agit du dernier bâtiment communal historique à rénover en profondeur. Son coût est estimé à plus de 3 millions d'euros, donc très lourd à porter financièrement par la Ville. La rénovation de la MJC sera programmée en priorité une fois financés tous les équipements d'accompagnement du lycée public.

Le chemin de l'Embossoir mériterait une réfection de voirie ou a minima d'être mieux entretenu car des trous se forment.

La mairie redoublera de vigilance sur le bon entretien de ce chemin. Avec ses 33 km de voirie communale, la Ville est obligée de phaser ses programmes de réfection complète.

Est-il possible d'en savoir plus sur le projet de réaménagement de l'usine STPS ?

La Ville souhaite y développer de l'activité, pas du logement. La réhabilitation de l'usine étant lourde à porter financièrement, la mairie étudie les possibilités de recours à un investisseur.

Signalement de présence d'une plante invasive dans le ruisseau du Journans proche de l'usine STPS, la « Renouée du Japon ».

Effectivement cette plante invasive a été détectée, y compris dans le secteur de la Folatière. Pays de Gex Agglo a déjà mené une action d'éradication mais la plante semble résister.

Quel était l'objectif du bornage réalisé chemin des Galas ?

Il s'agit de clarifier les limites de propriété pour savoir notamment qui est propriétaire des arbres à entretenir.

Signalement d'arbres coupés aux Galas, laissés sur place.

La mairie va regarder le problème qui est peut-être lié à l'entretien de réseaux par les concessionnaires.

Signalement de diverses incivilités dans le secteur des Galas et du Creux de l'Envers (cambriolages, points de deal...). Est-il possible de barrer la route ?

La municipalité n'a pas à barrer cette route qui sert aux exploitants forestiers, grumiers et divers ayants-droits. Les forces de l'ordre sont informées et mènent des opérations.

Demande d'information sur l'immeuble de La Faucille qui tombe en ruine.

Il s'agit d'un bâtiment privé sur lequel le propriétaire a présenté plusieurs projets n'ayant pas vu le jour. Dernièrement la Ville a engagé contre lui une « procédure d'immeuble menaçant ruine » pour faire procéder à des travaux urgents de sécurisation. Malgré des permis de construire déposés depuis 30 ans, rien de concret ne s'est produit. Il y a pourtant eu des propositions de rachat par la Ville et par l'Agglo, qui n'ont jamais abouti.

Fin de la réunion : 21h50.